



Syndicat National CGT des Chancelleries et Services Judiciaires

Palais de Justice - 4, boulevard du Palais - (Escalier G, entresol/1er
étage) 75001 PARIS

Tél : 01.44.32.58.60. - Tél/répondeur : 01.44.32.52.04. - Fax :
01.46.33.26.98.

E-mail : synd-cgt-acsj@justice.fr - Site internet : <http://cgt-justice.fr>

RÉSULTATS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE D'AVANCEMENT AU CHOIX DES DIRECTEURS DES SERVICES DE GREFFE AU GRADE DE DIRECTEUR PRINCIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2018

POSTES PROPOSES A L'AVANCEMENT		CANDIDATS RETENUS			
COUR D'APPEL	POSTE	NOM	Prénom	COUR D'APPEL D'ORIGINE	AFFECTATION
BASTIA	RGB SAR BASTIA	GRANET ép TROLONG	CORINNE	BASTIA	SAR BASTIA RGB-PI
FORT-DE-FRANCE	DG CA FORT-DE-FRANCE	SILVAIN	BERNADETTE	CAYENNE	DG CA CAYENNE
LIMOGES	DG TGI GUERET	SOULIER	CLAUDE	GCC PARIS	CJR
VERSAILLES	DG TI GONESSE	POCHET	MICHEL	PARIS	TI PARIS
PARIS	TGI BOBIGNY	BENKEMOUN	KATY	A. CENTRALE	DSJ/SDRHG/RHG3
PARIS	TGI BOBIGNY	GREGORI	PASCALE	PARIS	TI PARIS
PARIS	TGI EVRY	NOUET ép STAVIN	MARYLINE	PARIS	TGI EVRY
PARIS	CA PARIS	POUZET ép EL MAZRY	MURIEL	PARIS	DG TI JUVISY SUR ORGE

* N.B. : Il n'y a pas eu d'avancement sur les postes suivants, faute de candidature remplissant les critères statutaires ou CAP (rappelés ci-après) :

POSTES PROPOSES A L'AVANCEMENT	
COUR D'APPEL	POSTE
CHAMBÉRY	DG TGI BONNEVILLE
METZ	TI METZ
NANCY	DG TGI BAR-LE-DUC
NANCY	TI NANCY
PARIS	DG TI LONGJUMEAU
PARIS	GTGI PARIS
PARIS	PTGI PARIS

En dehors des critères statutaires prévus à l'article 16 du décret n° 2015-1273 du 13 octobre 2015 portant statut particulier du corps des directeurs des services de greffe judiciaires, l'administration a rappelé les critères retenus, en principe, pour les CAP d'avancement de grade :

- formuler au moins trois *desiderata*
- être évalué à "excellent" les deux années précédentes
- avoir une ancienneté de 13 ans dans le corps des directeurs
- ne pas avoir été promu au choix dans les 15 dernières années
- avoir un avis favorable des chefs de cour
- est normalement prise en compte la possibilité d'un avancement dans le même ressort de cour, mais sur un autre poste que celui occupé par le candidat.

Sur les 15 postes proposés à l'avancement de grade, il n'y a eu que 17 candidatures, dont deux ne remplissaient pas les critères statutaires.

Compte tenu de la situation de vacance de postes rencontrée par le TGI de Bobigny, il y a eu deux promotions ouvertes sur le TGI de Bobigny.

Parmi les candidats promus, seuls quatre remplissaient les critères retenus lors des précédentes CAP d'avancement.

Pour toutes demandes de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter nos élus présents à la C.A.P. :

- Michel DEMOULE : Conseil de prud'hommes de Roubaix – 06.80.20.35.60 – Michel.Demoule@justice.fr
- Martine MOTARD : A Placé SAR Paris – 06.88.78.63.47 – Martine.Motard@justice.fr
- Francine PLUCHON : TI Mont-de-Marsan – 05 58 85 75 75 – Francine.Pluchon@justice.fr
- Dominique HULEUX : Conseil de prud'hommes de Villeneuve-Saint-Georges – 01.43.89.69.53 – Dominique.Huleux@justice.fr
- Dominique DUTEMPS : CDAD Versailles – 01.39.07.38.03 – Dominique.Dutemps@justice.fr
- Narit CHHAY : DSJ/SDOJI/PORTALIS – 01.70.22.87.82 – Narit.Chhay@justice.gouv.fr